

## Transition énergétique : appel aux communes wallonnes !

**La Wallonie lance un appel aux communes désireuses de s'engager dans une transition énergétique. La nouvelle campagne POLLEC (POLitique Locale Energie Climat), animée par l'APERe, leur propose un soutien financier, technique et méthodologique.**

En Europe, de nombreux territoires se sont engagés dans une transition énergétique. Les acteurs locaux se saisissent ainsi des avantages économiques et environnementaux d'une stratégie bas carbone. A ce jour, 5.700 collectivités locales ont signé la Convention des Maires et s'engagent dès lors à mettre en œuvre un Plan d'action en faveur de l'énergie durable au sein de leur territoire. Objectif : réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 20 % d'ici 2020.

En Wallonie, 17 communes se sont engagées dans la Convention des Maires à travers la première campagne POLLEC (2012-2014) : Ans, Attert, Braives, Brunehaut, Burdinne, Donceel, Fontaine l'Evêque, Gembloux, Herve, La Louvière, Mons, Mouscron, Saint-Vith, Sambreville, Viroinval, Visé et Wanze.

Encouragé par cette première expérience, le Ministre wallon de l'Energie et des Pouvoirs Locaux, Paul Furlan, a décidé de lancer une nouvelle campagne POLLEC. Objectif : inclure 20 nouvelles communes wallonnes dans la Convention des Maires d'ici 2016.

Cette initiative permettra aux communes sélectionnées de bénéficier d'un soutien financier pour élaborer leur Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable. Par ailleurs, elles bénéficieront d'un soutien technique et méthodologique (outils de bilan et de planification) et pourront s'appuyer sur des ateliers participatifs pour s'approprier pleinement la démarche de transition énergétique de leur territoire.

Une nouveauté : les structures supra-locales (groupes d'action locale, intercommunales de développement, provinces, ...) sont invitées à se positionner en tant que Coordinateur Territorial de la Convention des Maires. Ces structures pourront bénéficier d'un soutien financier, technique et méthodologique pour aider leurs communes à mettre en œuvre des plans d'actions conjoints.

Si la commune dispose déjà d'un plan d'action, la campagne l'aidera alors à concrétiser des projets de production d'énergies renouvelables sur base de mécanismes alternatifs de financement (tiers investisseur, partenariat public privé, participation citoyenne).

Enfin, les communes les plus avancées pourront rejoindre le réseau belge des Territoires à Energie Positive (besoins minimum en énergie, couverts à 100% par des énergies renouvelables locales). Le Ministre Furlan souhaite que 20% des communes wallonnes soient des Territoires à Energie Positive d'ici 2020.

Pour bénéficier de cette campagne, les communes doivent répondre à cet appel d'ici le 30 juin 2015. Les candidates sélectionnées pourront démarrer le travail en septembre 2015.

**Contact presse : APERe – Frédéric Praillet – 0498 82 53 44 - [www.apere.org](http://www.apere.org) > projets**



POLLEC 2 est une campagne réalisée par l'APERe asbl, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, pour le compte de la Wallonie.

Avec le soutien de



Wallonie

### **A propos de l'APERe**

L'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables (APERe asbl) mène depuis 1991 des actions d'éducation et de conseil pour un développement harmonieux des énergies renouvelables en Belgique.

Avec ses membres et partenaires, l'APERe constitue un réseau académique, associatif et d'économie sociale dans le domaine de l'énergie durable.

Notre expertise et nos outils sont mis à disposition des particuliers, des professionnels et des collectivités.

L'APERe édite la revue mensuelle Renouvelle qui suit l'actualité belge de l'énergie durable.

Pour mieux nous connaître : [www.apere.org](http://www.apere.org)

